

2.00 crédits

18.0 h

Q1 et Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A l'issue du cours consacré à la « Sociologie du travail », les participant-e-s seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mieux appréhender le monde du travail d'aujourd'hui, • maîtriser des concepts sociologiques de manière à analyser des situations concrètes au travail ; • appréhender les situations de médiation avec une meilleure connaissance des contextes professionnels. <p>A l'issue du cours consacré à la « Psychologie et bien-être au travail », les participant-e-s seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • se référer aux notions enseignées pour améliorer leur compréhension des principes généraux de prévention et des interactions entre les différentes composantes des risques psychosociaux au travail. • se représenter la mise en mouvement de la procédure interne d'intervention psychosociale, identifier les coûts et bénéfices qui peuvent y être associés pour le-la travailleur-euse ainsi que les procédures disponibles en amont de l'intervention et la responsabilité de l'employeur en matière de bien-être au travail.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'épreuve d'évaluation des connaissances consiste en un travail écrit d'intégration mobilisant ce qui a été appris dans les deux enseignements de ce module.
Contenu	<p>Le module comprend les 2 enseignements suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sociologie du travail (12h) (tit. N. Burnay) 2. Psychologie et bien-être au travail (6h) (tit. S. Billy) <p>1. S'agissant du cours « Sociologie du travail », il comprend deux parties, construites à partir d'une lecture socio-historique de l'évolution de l'activité professionnelle dans les sociétés contemporaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La société salariale <ul style="list-style-type: none"> • Formes d'organisation du travail et des modes de production (taylorisme, fordisme) • Acteur-riche-s dans l'organisation et la culture de l'entreprise • Leadership (à partir de l'école des relations humaines) • La question du pouvoir (analyse stratégique, exemple pris des exercices de médiation) • La question de la culture (culture d'entreprise). • Déstabilisation de la société salariale <ul style="list-style-type: none"> • Déstabilisation de la norme salariale (emploi précaire, temps partiels...) • Transformation des modes de production (just in time) • Flexibilités • Malaise au travail (stress, burn out dans une perspective organisationnelle) • Résolution des conflits dans une perspective sociologique <p>2. S'agissant du cours « Psychologie et bien-être au travail », celui-ci développe les aspects légaux et pratiques de la prévention des risques psychosociaux au travail ainsi que des notions issues de la psychologie du travail permettant de mieux appréhender les conflits interpersonnels et collectifs au travail, la dynamique entre les acteur-riche-s et la posture de l'intervenant-e.</p> <p>Sont notamment abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dimensions humaines, émotionnelles, relationnelles, organisationnelles et matérielles au sein de l'environnement de travail, • Le système dynamique de gestion des risques, l'approche multidisciplinaire de la prévention, l'analyse des risques et l'intervention psychosociale, • Les évolutions du cadre législatif et leurs implications pratiques ainsi que les conditions favorables à l'efficacité du dispositif de prévention, • Les procédures externes et la médiation.
Faculté ou entité en charge:	DRTB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat inter-universités en médiation : spécialisation en médiation civile, commerciale et sociale	MECB2FC	2		